

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : annick-audet-cscharlevoix-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/8f8a90f3fdfeb97515d25740>

Date d'obtention : 2026-03-09 14:04:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La trousse sexto s'utilise avec les victimes mineurs de contenu à caractère sexuel. Il est nécessaire de bien suivre les étapes: faire la grille d'évaluation de l'incident (avec victimes et témoins) pour avoir l'ensemble de la situation, confisquer les appareils sur lesquels il existe du contenu (victime et investigateur) pour les remettre au service de police, se concerter avec le service de police pour la suite des interventions.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les intervenants scolaires ne doivent jamais voir le contenu, nous devons utiliser la grille d'analyse de l'incident pour orienter les interventions à mettre en place.

Il est essentiel de faire la distinction entre un acte malveillante et impulsif pour établir la bonne trajectoire d'intervention et assurer le respect du code criminelle si tel est le cas.

S'il n'y a pas de collaboration de la part soit de la victime et/ou de l'investigateur nous devons faire appel au service de police.

Nous traitons les situations dénoncées en milieu scolaire et celles qui ont des impacts sur le quotidien des élèves à l'école. Si c'est un parent qui s'inquiète, il doit se présenté au service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La partie d'évaluation de l'incident avec la victime. Ce doit être difficile pour une victime de dévoiler ce qui c'est passé étant donné qu'il y a beaucoup d'émotions en jeu: culpabilité, honte, humiliation.

Nous devons valider le vécu de la victime et ce, sans égard sur comment le contenu a été dévoilé. Nous devons nous assurer du sentiment de sécurité de l'élève.